

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

REVUE ECCLESIASTIQUE ET HISTORIQUE

Comprenant vingt-quatre pages et publiée chaque mois
à Saint-Boniface, Manitoba

Abonnement: Canada et Etats-Unis, \$1.00 par an. — Etranger, 7 francs.

VOL. XXXII

JUIN 1933

No 6

SOMMAIRE:—Partie documentaire: Décret important de la Sacrée Pénitencerie — Nouvelles religieuses: Etat actuel de la hiérarchie catholique; Vue d'ensemble sur les missions; Novissima Verba; Juilfs et Espagnols; Un pèlerinage pittoresque; Famille de neuf enfants en religion; Saint André-Hubert Fournet — Apologétique: "Je suis la Sainte Vierge des pauvres" — Chronique diocésaine: Mère Raphaël de la Providence; Ordination de M. Lucien Vinet; Congrès Régional de l'A. C. J. C.; Concours de l'Association; Le Révérend Père Mercier; Mort du Rév. Père Chaumont, O.M.I.; Le Juge Bernier; Calendrier du mois; Retraite ecclésiastique; Confirmation dans le diocèse — Consécration épiscopale de Mgr M. Lajeunesse, O.M.I. — Histoire de l'Ouest: Lettres de Mgr Taché.

Partie documentaire

DECRET IMPORTANT DE LA SACREE PENITENCERIE

Poursuivant son dessein de réformer les indulgences sacrées en conformité des dispositions du même genre déjà publiées ces derniers temps, la Sacrée Pénitencerie Apostolique, en vue de mieux coordonner les pouvoirs d'attacher les indulgences à certaines oeuvres pies ou à des objets de dévotion, ainsi que certains indults analogues que sollicitent très souvent les prêtres privés, a statué et décidé ce qui suit, en vertu d'un ordre formel de Notre Saint Père:

Tous les pouvoirs généraux et spéciaux octroyés en n'importe quel lieu, et à n'importe quelle époque, de quelque façon et à quelque titre que ce soit, aux pieuses associations de fidèles de tout nom et de toute nature, fussent-elles uniquement composées de prêtres, d'accorder aux prêtres privés les pouvoirs et indults suivants: de bénir les objets de dévotion et de leur conférer les indulgences apostoliques ou celles dites de sainte Brigitte, — de bénir les chapelets et de les doter (chacun dans sa nature) d'indulgences, — de bénir les Crucifix en vue de gagner les indulgences attachées aux pieux exercices de la croix, au profit de ceux qui ne peuvent légitimement le pratiquer, ainsi que l'indulgence plénière qu'on peut gagner "in articulo mortis", — d'accorder la bénédiction papale à la fin des sermons, — d'accorder l'indult dit de l'autel privilégié personnel, sont révoqués abrogés et complètement supprimés, de sorte qu'à partir du jour

de la publication du décret lui-même ils perdent toute vigueur et toute efficacité.

En conséquence, les prêtres qui désireraient être munis à l'avenir de l'un ou l'autre des pouvoirs énumérés ci-dessus, ou de l'un ou l'autre des indults également énumérés ci-dessus ne pourront obtenir le privilège désiré qu'en s'adressant directement et sans intermédiaire à la Sacrée Pénitencerie, en produisant chaque fois des lettres spéciales de recommandation concernant la faveur demandée, émanées de leur propre Ordinaire.

Quant aux privilèges accordés à certains Ordres ou Congrégations religieuses de bénir les chapelets et de les doter d'indulgences, — de doter le Crucifix des indulgences du Chemin de Croix, à gagner en certaines circonstances sans qu'il soit nécessaire de parcourir les stations elles-mêmes, — d'ériger des stations de Chemin de Croix, ces privilèges leur sont maintenus, mais à la condition qu'à l'avenir les membres des dits Ordres et Congrégations en usent personnellement, sans pouvoir les céder à d'autres prêtres n'appartenant pas à ces mêmes Ordres ou Congrégations, car ces prêtres ne pourront obtenir aucun des pouvoirs nécessaires pour user de tels privilèges que de la Sacrée Pénitencerie seulement, en procédant de la manière indiquée ci-dessus.

Nonobstant toutes dispositions contraires, même dignes d'une mention spéciale et individuelle.

Donné à Rome, au Palais de la Sacrée Pénitencerie, le 20 mars 1933.

L. card. LAURI, grand pénitencier.

I. THEODORI, secrétaire.

Le Semaine Religieuse de Québec a d'abord soutenu l'opinion que le pouvoir d'indulgencier avait été retiré aux prêtres appartenant à des associations pieuses (Prêtres adorateurs, Union missionnaire, etc.) avaient reçu d'elles certains pouvoirs. Cette interprétation du nouveau décret priverait nos prêtres de facultés bien précieuses. Dans le numéro du 8 juin de la même Semaine, l'abbé L.-E. Hudon, maintient une opinion plus favorable: ... l'usage de ces pouvoirs ou la faculté privée et personnelle qu'ont reçue les prêtres de ces pieuses associations, avant le 1er avril, **demeure en plein**, n'est nullement révoquée par le décret ainsi constitué, à moins que, dans l'avenir, par une interprétation authentique il n'y ait effet rétroactif... Jusqu'à nouvel ordre de Rome, je crois que l'usage de ces pouvoirs ou la faculté privée ou personnelle que les prêtres ont reçue, avant le 1er avril, soit comme membres de l'Union missionnaire du Clergé, de la Propagation de la Foi, de la Pieuse union de la bonne mort, de l'Association des Prêtres adorateurs, reste en vigueur."

Cette opinion avait déjà été soutenue par Mgr Olichon, directeur de l'Union missionnaire du Clergé, dans les termes suivants :

“On voudra bien remarquer toutefois — ceci pour répondre à de nombreuses questions qui nous sont adressées — que ce décret n'a pas d'effet rétroactif. Par exemple, tous les membres inscrits à l'Union missionnaire du clergé avant le 1er avril 1933 continuent, semble-t-il, à bénéficier des privilèges qui leur avaient été précédemment concédés.

Donc, en attendant une réponse ou une direction plus précise, ceux qui appartenaient à l'Union missionnaire ou à toute autre association pieuse du même genre avant le 1er avril 1933, continuent à jouir des privilèges accordés. Par contre, l'Union missionnaire ne pourra plus accorder les privilèges suivants :

1o Pouvoir d'attacher aux objets bénits les indulgences apostoliques ou celles de sainte Brigitte.

2o Pouvoir de bénir et d'indulgencier les chapelets.

3o Pouvoir d'attacher aux crucifix les indulgences du chemin de la croix ou celles de la bonne mort.

4o Indult de l'autel privilégié personnel.

5o Pouvoir de donner la bénédiction papale à la fin des prédications.

Les nouveaux membres de l'Union missionnaire conserveront, d'après ces opinions, les autres facultés accordées par l'Union, comme celle d'imposer les cinq scapulaires par une seule formule, sans l'obligation d'inscrire les noms dans le registre, celle de commencer la récitation de Matines et Laudes à partir de midi, pourvu qu'ils aient déjà récité l'office du jour.

Nouvelles religieuses

ETAT ACTUEL DE LA HIERARCHIE CATHOLIQUE

Le dernier “*Annuario Pontificio*” montre qu'il y a, dans le monde entier, 1161 sièges résidentiels, 659 sièges titulaires et 635 vicariats apostoliques, préfectures, etc. — L'accroissement depuis l'avènement de Pie XI. — 36 nonces et 22 délégués apostoliques.

35 ambassadeurs

Rome, (Spéciale). — L'“*Annuario Pontificio*” pour 1933 vient de paraître à Rome. Voici quelques-uns des renseignements intéressants qu'on y trouve.

L'état actuel de la hiérarchie catholique est le suivant : 7

sièges suburbicaires; 10 patriarchats résidentiels; 4 patriarchats titulaires; 207 sièges métropolitains résidentiels; 37 sièges archiépiscopaux résidentiels; 665 métropoles, archevêchés et évêchés titulaires; 45 prélatures et abbayes "nullius"; 253 vicariats apostoliques; 105 préfectures; 32 missions et districts "sui juris".

Durant les dix premières années du pontificat de Pie XI et jusqu'au 31 décembre 1932, ont été créés 82 nouveaux sièges archiépiscopaux et épiscopaux; ont été constitués 34 nouveaux vicariats apostoliques; 12 préfectures apostoliques ont été élevées au rang de vicariats apostoliques; ont été créées et ensuite élevées au rang de vicariats apostoliques, 14 préfectures apostoliques; ont été créées 70 nouvelles préfectures apostoliques et, enfin, 24 Missions et districts "sui juris".

Sa Sainteté a sa représentation diplomatique auprès de 36 Etats; elle a en outre 22 délégations apostoliques sans caractère diplomatique; 35 nations et le souverain Ordre militaire de Malte ont, à leur tour, leur propre représentation diplomatique auprès du Saint-Siège.

On trouve mentionnée, pour la première fois, dans l' "Anuario Pontificio", l'administration autonome des villas pontificales de Castel Gandolfo et annexes.

* * *

VUE D'ENSEMBLE SUR LES MISSIONS

Toutes les missions du globe sont réparties en 375 territoires ecclésiastiques. Il y a 285 évêques et 95 préfets apostoliques; on compte à peu près 13,000 prêtres dont 4,400 indigènes; 5,200 frères dont 1,350 indigènes; 28,100 religieuses dont 11,400 indigènes. Parmi ces missionnaires il y en a de très vieux, 3,860 ont plus de trente ans de missions; ils disparaissent vite les uns après les autres. Il est temps que de nouvelles recrues viennent assurer la succession ou apporter l'aide de leurs travaux. 12,000 prêtres pour des centaines de millions de païens: "Quid haec inter tantos?"

(Bulletin de l'Union missionnaire du clergé.)

J. B.

* * *

NOVISSIMA VERBA

L'on sait dans quelles circonstances tragiques M. Brossard, Président de la St-Jean-Baptiste est décédé. Voici les dernières paroles qu'il a prononcées:

"Notre âme nationale, semblable au fleuve St-Laurent, ne

doit jamais dévier de la voie de ses traditions françaises et catholiques. Perpétuer ces traditions est l'oeuvre de la Société St-Jean-Baptiste. Si nous cessions d'être français et si nous cessions jamais aussi d'être catholiques, nous serions méconnaissables, nous irions nous noyer dans le grand tout anglais et américain. Il nous faut demeurer catholiques et français. Pour agir comme elle l'entend, la Société nationale doit compter avec le nombre de ses membres. Le nombre fait sa force. L'an prochain, notre société fêtera son centenaire, quelle raison nouvelle de presser le recrutement afin que le plus grand nombre de Canadiens-français fassent partie de notre Société. Si chacun recrutait cinq nouveaux membres, quel chiffre imposant serait le total!"

Le président général termine en demandant à tous les Canadiens-français de se rendre à l'Oratoire, le 24 juin prochain. Et il meurt avant la fin de l'assemblée.

* * *

JUIFS ET ESPAGNOLS

Les journaux américains débordent d'informations de tout genre au sujet des traitements que reçoivent les Juifs d'Allemagne, de la part du régime hitlérien. Mais comment se fait-il, demande "America", que le "Times" de New-York, par exemple, l'un des quotidiens les plus complets du monde, sinon le premier quant à l'information générale, publiée si peu de détails sur les persécutions d'Espagne, alors qu'il donne des colonnes et des colonnes aux affaires d'Allemagne? "America" ne cherche pas la raison de ce silence presque absolu sur l'Espagne et de cette publicité considérable par rapport aux vexations que subissent les Juifs d'Allemagne dans le fait que le propriétaire du "Times", M. Ochs, et son factotum, M. Louis Wiley, sont tous deux d'origine hébraïque. Leur sémitisme ne les met pas en cause. Il y a tout autant de correspondants de presse en Espagne qu'en Allemagne. Et la nouvelle est aussi accessible, sinon davantage, à Madrid qu'à Berlin. Pourtant le public américain, qui a tant entendu parler des élections allemandes, n'a presque rien lu dans sa presse au sujet des élections en Espagne. Il ne sait même pas, ou à peu près pas, que le régime républicain d'Espagne est en minorité, — des 50.000 conseillers municipaux dernièrement élus, rien que 15.000 sont républicains et cela est un indice probant du sentiment populaire, — s'il est assez renseigné sur les affaires d'Allemagne, du moins quant au volume des informations. Le R. P. Parsons, S. J., directeur d'"America" (livraison du 10 juin courant) prouve que les atro-

cités commises en Espagne par les républicains à l'endroit des catholiques ont été presque partout passées sous silence dans la grande presse d'Amérique, tandis qu'un Juif battu à Berlin fournit une demi à une colonne de dépêches par câble aux correspondants américains d'outre-mer. L'on a beaucoup parlé, dans les revues de presse, aux Etats-Unis, de la dure censure imposée par le régime d'Hitler aux journaux juifs de son pays. Des quotidiens catholiques ont été supprimés à la dizaine, en Espagne, ou mis à l'amende et ruinés; or qui en parle aux Etats-Unis? Universités catholiques, collèges et séminaires, couvents et monastères ont été pillés, ou incendiés, ou fermés, ou détruits, ou confisqués au profit de l'Etat. Qui le sait chez nos voisins? A Salamanque, le gouvernement remplace un recteur républicain, Miguel Unamuno, connu d'un bout à l'autre du monde intellectuel, mais soupçonné de tiédeur à l'endroit du régime, qu'il n'appuie pas en tant que député à Madrid, par le sémite Einstein, sorti d'Allemagne et nommé à grand bruit professeur au collège de France, à Paris, tandis que les savants français sont tenus au rancart à cause de leurs sentiments religieux. La grande presse américaine parle-t-elle de cela? Non pas. Publicité aux Juifs, — toutes les grandes orgues, — silence sur les catholiques espagnols. Cette presse n'a pas de préjugés, elle renseigne. Et comment!

(Le Devoir.)

* * *

UN PELERINAGE PITTORESQUE

Un pèlerinage de 6000 paysans de la campagne romaine a été reçu dernièrement par le Pape. Dès le matin, les routes menant à Rome étaient remplies de voitures pittoresques dont les chevaux étaient ornés de fleurs et dont les voyageurs, chargés de bouquets, portaient des bannières.

Du haut de son trône, le Souverain Pontife a, pendant deux heures, assisté au défilé des pèlerins qui déposaient, en passant, des agneaux, des pigeons, des poulets, des fromages, apportés de la campagne en hommage au Souverain Pontife. Six paysans robustes ont présenté, en particulier, une énorme pomme de pin formée d'artichauts adroitement échafaudés et ornée de fleurs blanches et jaunes, c'est-à-dire aux couleurs du Pape.

Le défilé terminé, les paysans se sont rassemblés dans la cour de Saint-Damase. Pie XI s'est alors présenté au balcon, il a adressé aux pèlerins quelques paroles de paternels remerciements, et leur a donné sa bénédiction, pour eux, leurs familles et leurs champs.

* * *

FAMILLE DE NEUF ENFANTS EN RELIGION

A l'occasion du cinquantième anniversaire de leur mariage, le Souverain Pontife a fait remettre la médaille "Pro Ecclesia et Pontifice" à M. et à Mme A. T. Coelho, de Mangalore (Inde). De leur 14 enfants 9 sont entrés en religion : quatre fils jésuites, une fille au Carmel, trois dans la congrégation enseignante du Carmel apostolique de Mangalore, une autre chez les Soeurs de la Charité de la Bse Capitanio. M. et Mme Coelho appartiennent à une honorable famille de vieille souche catholique de Mangalore.

* * *

SAINT ANDRE-HUBERT FOURNET

A l'occasion de la canonisation de sainte Jeanne d'Arc, en 1920, Benoît XV a proclamé la "France, mère des Saints". Pie XI a repris l'expression de son prédécesseur et il en a surtout démontré la vérité par les nombreuses canonisations françaises qu'il a faites, en commençant par sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus et en continuant pas nos huit martyrs jésuites et d'autres.

A la Pentecôte dernière, le 4 juin, il a décerné les mêmes honneurs à un nouveau saint français, à saint André-Hubert Fournet, prêtre séculier du diocèse de Poitiers et fondateur des Filles de la Croix.

Quelques notes brèves sur la carrière du nouveau saint et l'histoire de ses filles dans l'Ouest canadien ne manqueront pas d'intéresser et d'édifier les lecteurs des "Cloches".

* * *

Ce prêtre poitevin, né en 1752, débuta dans la vie d'une manière assez mondaine. Jeune curé, il ne dédaignait pas le grand genre, s'il faut en croire les remarques du bedeau et d'un mendiant : "Ah ! monsieur le curé, dans les commencements vous prêchiez si bien, si bien que personne ne vous comprenait ; maintenant tout le monde sait ce que vous dites". Et le mendiant, éconduit par le prêtre à table, un jour de réception : "Vous n'avez pas d'argent, et votre table en est couverte !"

Cette cinglante parole du pauvre sembla un reproche de Jésus-Christ ; le futur saint lui dut sa conversion ; il vendit son argenterie et ses meubles de luxe au profit des miséreux, et vécut dans une simplicité voisine de l'indigence, ne prenant qu'un repas par jour et faisant de sa vie trois parts : prières à l'église, visites aux nécessiteux et catéchismes aux enfants.

La Révolution française, dans sa chasse aux prêtres, vint près de lui procurer la gloire du martyr. Sous divers déguise-

ments, l'ardent curé vola au secours des âmes, de maison en maison, de grange en grange, à la faveur de la nuit, disant la messe dans des étables de Bethléem, confessant, catéchant, toujours sur le point d'être pris, et changeant de lieux: "Ah! j'ai dit bien des messes de minuit dans ma vie!..."

Après dix ans, la paix fut rendue à l'Eglise, mais le nombre des prêtres avait diminué, l'ignorance religieuse était déplorable, et il fallait trouver des aides pour enseigner le catéchisme. C'est alors que l'humble curé de campagne réunit en 1806, sous la direction de Mlle Bichier des Ages, quelques filles qui acceptèrent la mission d'instruire les enfants, de secourir les pauvres et de soigner les malades. Ce fut l'origine de la fervente Congrégation répandue aujourd'hui dans les deux mondes, héritière de son zèle et de son esprit de foi.

* * *

La Congrégation s'établit d'abord en France. A la suite des persécutions religieuses et du décret de Combes en 1904, elle dût s'exiler. Un groupe de Filles de la Croix arriva à Saint-Boniface. Mgr Langevin fut heureux de les recevoir. Il leur procura un gîte provisoire dans sa ville épiscopale. Il choisit l'une d'elles pour maîtresse des novices des Missionnaires Oblates du S. C. et de M. I., qu'il venait de fonder.

Depuis lors les Filles de la Croix ont essaimé dans quatre diocèses de l'Ouest. Elles s'occupent surtout d'enseignement. Ce sont elles qui ont organisé dans nos prairies, la Ligue des Institutrices dont le "Bulletin" est l'organe officiel.

Apologétique

"JE SUIS LA SAINTE VIERGE DES PAUVRES"

Du *Bulletin paroissial* de Saint-Alphonse de Montréal

A une distance de quarante milles au nord-est de Beauraing, en Belgique, se trouve une petite localité entourée de forêts et située à une lieue de la gare du chemin de fer, entre les villes de Spa et de Verviers. Cette localité de trois cents âmes s'appelle Banneux. C'est là que dès maintenant se réalisent les espérances que les nombreuses et éclatantes apparitions de Beauraing, au mois de décembre, avaient fait naître dans tous les coeurs. L'endroit solitaire où se trouve Banneux, à quatre lieues à l'est de la grande ville industrielle de Liège paraît être choisi pour devenir un second Lourdes, un lieu qui promet de devenir célèbre.

Un peu en dehors du centre du petit village demeure, dans

une pauvre chaumière, la famille Beco-Wegimont, où il y a sept enfants en bas âge. En ce temps de chômage, ces gens n'avaient d'autres ressources pour vivre que ce qu'ils recevaient en aumônes. C'est au sein de cette famille, où la misère était au foyer, que la Reine des cieux se plut à répandre ses abondantes bénédictions, et à se choisir une autre Bernadette. Cette nouvelle favorisée du ciel s'appelle Mariette Beco. Aînée de la famille, elle naquit le 25 mars 1921, le jour de la fête de l'Annonciation, et n'avait pas encore douze ans au temps des apparitions. Bonne enfant, bien intelligente et toujours joyeuse, elle aime beaucoup ses parents, ses petits frères et petites soeurs.

Le père Julien Beco, âgé de trente-cinq ans, était absent, à 7 heures du soir du 15 janvier dernier, quand Mariette vit dans le jardinet devant sa demeure, une jeune dame toute brillante de lumière. Le ciel était couvert, et il faisait noir au dehors. Effrayée, l'enfant appela sa maman, qui vit aussi l'apparition lumineuse, et s'écria aussitôt: "C'est la sainte Vierge!" Toutes deux tombèrent à genoux et se mirent à réciter le chapelet en tenant les yeux fixés sur la vision, qui se montra souriante. Après un quart d'heure elle disparut. L'apparition, qui se renouvela huit fois depuis ce jour jusqu'au 2 mars, ressemblait beaucoup à Notre-Dame de Lourdes.

La sainte Vierge, dont la tête était entourée de rayons d'or, portait une robe et un voile d'une blancheur éclatante, une ceinture bleue et un chapelet blanc au bras droit. Son pied droit, seul un peu visible, était orné d'une rose d'or. Légèrement penchée en avant, comme une personne qui cherche à soulager la misère, elle reposait sur un nuage descendant jusqu'à terre, et se tenait à une dizaine de pieds de la voyante.

L'apparition s'est toujours montrée de la même façon, dans l'obscurité, à 7 heures du soir, tantôt dans le jardinet, tantôt dans la forêt près d'une source d'eau limpide, et toujours en présence d'un petit nombre de témoins choisis. Le curé de la paroisse, qui a communiqué ces nouvelles au public, a lui-même fait les interrogatoires après chaque vision. Les apparitions ont eu lieu les 15, 18, 19 et 20 janvier, ensuite les 11, 15 et 20 février, enfin la dernière le 2 mars. La sainte Vierge s'exprimait en bon français, sa voix était douce et claire, après chaque vision elle disait "Au revoir" et enfin, le 2 mars, sa dernière parole était "Adieu".

Le 18 janvier eut lieu la deuxième apparition. A 7 heures du soir, Mariette s'était rendue dans le jardinet, où elle entra aussitôt en extase. Le père suivit son enfant au jardin avec une lanterne à la main. Toujours incrédule, celui-ci l'engagea à rentrer à la maison. "Elle m'appelle", dit la fillette; et, guidée par l'apparition lumineuse, elle se rendit jusqu'à la forêt voisine où elle s'arrêta devant une source d'eau. La sainte Vierge bénit

la source en disant : "Cette source est réservée pour moi". Ensuite elle commanda à l'enfant d'y plonger ses mains et son chapelet. Revenue à elle-même, et la vision s'étant évanouie, la voyante se montra tout étonnée de se trouver en cet endroit en présence de son papa et d'un monsieur du voisinage. Elle parut sortir d'un rêve, eut peur en se voyant dans les ténèbres et répondit à peine aux questions qu'on lui posa. Elle expliqua toutefois que la Vierge s'était arrêtée au-dessus de la source et lui avait dit "de plonger ses mains dans l'eau".

Le lendemain, le papa de Mariette, qui depuis longtemps ne pratiquait plus ses devoirs religieux, se mit à genoux aux pieds du confesseur, son curé, et se présenta avec son enfant à la table sainte. Ce premier miracle de la grâce a été suivi de bien d'autres non moins glorieux. Rappelons-nous que quinze jours auparavant l'apparition de Beauraing avait dit à la voyante Gilberte Voisin : "Je convertirai les pécheurs".

Le soir du 19 janvier, la sainte Vierge conduisait encore sa privilégiée à la source qu'elle avait bénie la veille. L'enfant lui demanda d'abord : "Qui êtes-vous, madame?" — La réponse fut : "**Je suis la sainte Vierge des pauvres**". Comme elle le fit d'ailleurs toujours, la voyante répéta aussitôt à haute voix la réponse de l'apparition, ce qui permit aux assistants d'en prendre note. Ensuite on l'entendit poser la question suivante : "Hier, vous avez dit : "Cette source m'est réservée"; mais pour qui est cette source?" — La réponse fut : "Cette source est pour tous les malades. Je viens soulager la souffrance." Ces paroles sont très consolantes; mais ce qui est encore plus consolant, c'est que depuis qu'elles ont été prononcées, l'eau de la source bénie opère tous les jours des guérisons et de nombreuses conversions.

Au cours des apparitions suivantes, la sainte Vierge demanda une chapelle, recommanda trois fois la prière en disant : "Ma chère enfant, priez beaucoup". Enfin deux fois, c'est-à-dire le 20 janvier et le 2 mars, elle étendit ses mains sur la tête de l'enfant et la bénit du signe de la croix.

On pourrait se demander ce que signifient ce geste et cette bénédiction donnée à l'enfant privilégiée. Il me semble qu'on en trouve une explication dans la sainte Ecriture, où il est dit que les Apôtres imposaient les mains aux premiers chrétiens pour leur conférer les dons du Saint-Esprit. Il est certain que depuis les premières apparitions, la voyante paraît être transfigurée et enrichie des dons du ciel. Tout nous porte à croire qu'elle a reçu des grâces très précieuses au cours de ses longs entretiens avec la Reine des cieux.

Il est encore à remarquer qu'à Beauraing, pendant ses apparitions, la sainte Vierge a été saluée bien des fois par l'immense clameur des milliers de pèlerins, qui tous les jours chantaient avec ardeur ce touchant refrain : "O Marie! notre mère

chérie, sur la Belgique étends ta main bénie ; pour son bonheur nos vœux montent vers toi". Cette main, dont les pieux pèlerins ont imploré la bénédiction avec tant d'instance, s'est levée pour bénir, et, en bénissant deux fois la petite voyante, elle a aussi béni la Belgique, sa patrie.

Le 2 mars la sainte Vierge adressa à l'enfant ses dernières paroles en disant : "Je suis la mère du Sauveur, mère de Dieu. Priez beaucoup. Adieu." En entendant le mot "adieu", la fillette tomba par terre et resta évanouie pendant quelque temps. Ayant repris ses sens, elle se mit à sangloter en disant : "Je ne la verrai plus, elle m'a dit adieu". Sa peine fut également grande quand, du 20 janvier jusqu'au 11 février, l'apparition cessa de se montrer. Pendant ces trois semaines d'interruption, tous les soirs la pieuse enfant, à genoux au lieu des apparitions, et cela par tous les temps, récita à haute voix jusqu'à six chapelets.

Un témoin de ces scènes touchantes a écrit, dans une brochure sur les événements de Banneux, que la pieuse fillette continue tous les soirs à réciter le rosaire au même endroit. Puis, le dernier chapelet fini, elle gagne la source, où elle puise avec respect de l'eau pour les pèlerins, et, à leur demande, plonge leurs chapelets dans la source. La nuit, dit son père, ses parents la trouvent, à toute heure, à genoux sur une chaise, le chapelet à la main. Chaque matin, elle se rend de bonne heure à l'église pour y recevoir la sainte communion avant de prendre l'autobus qui la conduit à l'école des religieuses, dans la ville voisine. Vraiment, cette enfant prend son essor vers Dieu par la sainte Vierge qu'elle aime ardemment.

Je passe sous silence les examens médicaux et les interrogatoires que la voyante eut à subir au cours de ses visions, et qui prouvent jusqu'à l'évidence la véracité des faits cités. Monseigneur l'Evêque de Liège, en apprenant les événements si consolants de Banneux, a exprimé toute sa joie et sa profonde reconnaissance pour la grâce et l'insigne honneur accordés à son diocèse par la Mère de Dieu. Il examine les faits cités avant de se prononcer sur l'authenticité de leur caractère surnaturel ; et il espère que bientôt on pourra ériger une chapelle à l'endroit des apparitions.

Cette église ou chapelle sera sans doute construite dans la forêt, à côté de la source miraculeuse. Mais ici se présentent des considérations mystérieuses, étonnantes. Le terrain de cette forêt où jaillit la source est appelé "la terre des pauvres". En effet, il y a plusieurs siècles que ce terrain inaliénable a été donné par contrat aux pauvres de la paroisse, en sorte que le revenu de ce terrain doit être distribué aux pauvres. Or, sur ce même terrain jaillit la source, dont l'eau miraculeuse et bénie par l'apparition doit servir au soulagement des malades et des pauvres. Une chapelle y sera érigée pour atteindre le même

but. De plus, l'apparition a pris le titre de Sainte Vierge des pauvres, et elle s'est manifestée à l'enfant de la famille la plus pauvre du village, qui est à son tour le plus humble, le plus ignoré, le plus pauvre village de la contrée. Voilà qui est bien merveilleux.

Les apparitions de Banneux n'ont pas vu cet immense concours du peuple, ni obtenu la publicité enthousiaste de celles qui furent si magnifiquement célébrées à Beauraing, quelques semaines auparavant. Au contraire, elles se sont accomplies en présence d'un médecin et d'un petit nombre de témoins choisis. Le digne curé de la voyante n'a pas permis de divulguer ces événements avant qu'ils ne fussent entièrement accomplis et solidement établis.

On peut supposer qu'à Banneux la "Sainte Vierge des pauvres" a voulu faire son oeuvre en secret et dans le silence de la solitude. A Beauraing elle a fait sa glorieuse entrée en Belgique aux acclamations d'innombrables pèlerins, et après y avoir opéré de nombreuses conversions, réveillé la foi endormie, elle continue de répandre ses bienfaits sur les pieux pèlerins qui se pressent autour de la source bénie de Banneux.

E. VRIJDAGS, C. SS. R.

Chronique diocésaine

MÈRE RAPHAEL DE LA PROVIDENCE

Les catholiques du Manitoba n'ont pas oublié encore les dix-sept années de prières, que les Religieuses Carmélites ont passées, à Saint-Boniface, de 1912 à 1929. Ils sont très nombreux, en effet, les Canadiens qui ont eu l'occasion de visiter l'humble Carmel provisoire de notre ville, et de connaître le nom de MÈRE RAPHAEL de la Providence, "la première prieure canadienne" au Carmel de Montréal, et la Prieure-Fondatrice du Carmel projeté, au Manitoba, durant toute la période plus haut mentionnée.

Les années de la Grande Guerre ont manifesté, au petit Monastère de Saint-Boniface, l'importance du recours à la prière, et l'esprit de foi de notre peuple a démontré combien l'on avait une confiance bien grande dans la ferveur signalée des Moniales Carmélites, véritables "soeurs" de Sainte Petite Thérèse de l'Enfant-Jésus.

Or "le 1er juin 1883 qui, cette année-là, coïncidait avec la fête du Sacré-Coeur", soeur Raphaël de la Providence se consacrait à Jésus par la profession religieuse.

Nous lisons, à ce sujet (page 458) dans la Vie de Mère Séraphine du Divin Coeur, Fondatrice et Prieure du Premier

Carmel au Canada, les lignes suivantes, dont l'intérêt s'actualise demain, par la célébration, au Carmel des Trois-Rivières, P. Q., des Noces d'Or de profession religieuse de cette vénérée Jubilaire :

“Si au moment solennel, où la vénérable Mère couvrait de
“de ses mains celles de soeur Raphaël de la Providence, les se-
“crets de l'avenir s'étaient dévoilés devant la pieuse Mère, elle
“aurait vu en cette jeune novice agenouillée à ses pieds, et
“tremblante d'émotion, la première prieure canadienne... A ce
“spectacle, certainement son regard l'aurait enveloppée avec
“plus de tendresse encore, et sa prière pour elle aurait été plus
“ardente encore. Son coeur de fondatrice se serait attendri à
“la perspective que cette jeune Professe de 22 ans, dans les des-
“seins de Dieu, devait lui succéder, poursuivre son Oeuvre; et
“cela, avant cinq années révolues... Assurément, si elle l'avait
“entrevu, elle n'aurait pu se défendre d'un sentiment de com-
“passion, à la pensée que cette enfant bien-aimée serait, au prin-
“temps de sa vie religieuse, aux prises avec les soucis de l'auto-
“rité et déchirée par les épines de la responsabilité qui pèse sur
“la maternité des âmes.

“Mais, si la vénérable Mère l'ignorait, Jésus le savait: et,
“en ce grand jour, Il déposa dans l'âme de sa nouvelle épouse
“le germe des grâces dont elle aurait besoin pour s'acquitter
“dignement du mandat sacré qui lui serait bientôt remis.”

N'est-il pas évident, lecteurs du Manitoba, qui devez aux Carmélites dont vous regrettez tant le départ, une dette de vive et profonde reconnaissance, et un souvenir fidèle de respect, d'admiration et d'affection; n'est-il pas évident que “Jésus le savait!” Oui, Jésus savait les besoins de notre province en ces jours éloignés de 1912, où le “grand Blessé de l'Ouest” avait fait venir, parmi nous, les vaillantes Filles de la grande Thérèse d'Avila. Jésus savait alors les épreuves qui menaçaient le monde, pendant les années de guerre effroyable, de 1914 à 1918. Jésus savait aussi que ces lamentables événements, (durant lesquels devait mourir l'illustre et regretté Monseigneur Langevin), allaient paralyser d'abord et empêcher tout à fait l'établissement définitif du Carmel de Saint-Boniface, au Manitoba.

Oui, vraiment, Jésus le savait, nous dit l'auteur précité, qui écrivait, dès 1908, “et, en ce grand jour, il déposa dans l'âme
“de sa nouvelle épouse le germe des grâces dont elle aurait be-
“soin pour s'acquitter dignement du mandat sacré qui lui serait
“bientôt remis”.

En ce Jubilé d'Or, après ces 50 années de vie religieuse, sous la règle austère des Carmélites, le soussigné est heureux de se faire l'interprète des catholiques manitobains, pour dire les sentiments unanimes de respectueuse admiration, de profonds hommages et de sincère reconnaissance, en même temps

que les vœux de longue vie et de saintes joies, à Mère Raphaël de la Providence, encore active et maîtresse des Novices au nouveau Carmel, fondé par elle-même, en 1929, aux Trois-Rivières, P. Q.

Le 31 mai 1933.

Léonide PRIMEAU, Ptre.

* * *

ORDINATION DE M. LUCIEN VINET

Le 4 juin, dimanche de la Pentecôte, dans l'église paroissiale de St-Pierre-Jolys, Son Excellence Mgr Guy, O. M. I., Vicaire Apostolique de Grouard, a élevé à la prêtrise M. l'abbé Lucien Vinet, enfant de la paroisse de St-Pierre. Les parents du jeune ordinand étaient présents, ainsi qu'un bon nombre de prêtres des paroisses environnantes. Son Excellence Mgr Guy a donné le sermon de circonstance. Le lendemain, dans la même église paroissiale, le nouveau prêtre chantait sa première messe. C'est M. l'abbé Gustave Couture, curé de Starbuck, qui a donné le sermon de circonstance. M. l'abbé Vinet a fait ses études primaires à St-Pierre ainsi qu'au Séminaire de St-Victor (Beauce). Il a fait son grand Séminaire en partie à Québec et est venu terminer ses études théologiques à Edmonton.

* * *

CONGRES REGIONAL DE L'A. C. J. C.

Les 10 et 11 juin à St-Boniface, se sont tenues les assises du Congrès Régional de l'A. C. J. C. Les réunions ont eu lieu au Collège. Les Officiers de l'Exécutif étaient présents ainsi que plus de 150 délégués venus de tous les coins de la province. Le sujet à l'étude a été: "L'attachement au sol". Deux délégués de la campagne et deux de la ville ont pris la parole. Un bon nombre de prêtres et religieux, l'aplupart aumôniers de cercles étaient présents. L'A. C. J. C. a fait de grands progrès au Manitoba, depuis quelques années surtout dans les campagnes. Le Congrès a été rendu particulièrement intéressant par la présence d'un délégué de Montréal, représentant le Comité Central. M. Paul Verschelden, jeune avocat de la Métropole, prit la parole au banquet qui clôtura le Congrès et en termes gracieux a présenté les vœux du Comité Central. Les élections donnèrent le résultat suivant:

Comité Régional. — Président: M. Raymond Bernier. Membres: MM. Camille Fournier, Charland Prud'Homme, Hervé Sala, Emile Couture, Roméo Dubreuil, Roland Couture, Maurice Prud'Homme et Gérard Léveillé.

CONCOURS DE L'ASSOCIATION

Le concours annuel de l'Association a remporté son habituel succès. 2463 enfants y ont participé, depuis le grade IV jusqu'au grade XII; 42 paroisses ont pris part au concours cette année avec un total de 101 écoles. Il y a eu cette année 1 paroisse de plus que l'année dernière et 3 écoles de plus. Le nombre des enfants l'année dernière a été de 2319. Comme on le voit il y a eu progrès. Il y a encore cependant quelques endroits où l'Association n'a pu pénétrer.

* * *

LE REVEREND PERE MERCIER

Le Rév. Père Mercier, rédemptoriste, a été nommé par ses Supérieur, à la maison de Estcourt, Temiscouata. Le Rév. Père Mercier a passé 6 ans à Ste-Anne des Chênes, comme curé et Supérieur de la maison. Son zèle sacerdotal, sa piété, son tact, lui ont valu la confiance générale. Ses efforts ont été couronnés de succès. Le Rév. Père Mercier a fait, durant ces six années, des oeuvres qui resteront. Il a organisé les jeunes en diverses sociétés, modèles du genre. Il a établi, avec un succès remarquable, la Ligue du Sacré-Coeur parmi les hommes; il s'est occupé de toutes nos oeuvres nationales si bien que Ste-Anne est devenue une de nos paroisses les mieux organisées et cependant le Rév. Père Mercier était plutôt faible de santé. Le diocèse et ses paroissiens perdent en lui un prêtre d'une grande valeur. Tous, confrères et fidèles, l'ont vu partir avec peine. Il sera remplacé à Ste-Anne par le Rév. Père Laplante, rédemptoriste bien connu, qui a prêché des retraites dans l'Ouest, un peu partout. Le Père Laplante connaît bien Ste-Anne et en général l'Ouest Canadien. Il a déjà la confiance de tous. Ce sera la consolation du Rév. Père Mercier, de songer que sa succession est entre de si bonnes mains.

* * *

MORT DU REV. PERE CHAUMONT, O. M. I.

Le Rév. Père Chaumont, missionnaire bien connu au Manitoba, est décédé le 30 mai dernier. Le Rév. Père est mort subitement, presque sur la rue. Le Père Chaumont a passé une grande partie de sa vie au milieu des sauvages. Il a été un missionnaire zélé et dévoué, toujours prêt à répondre à l'appel. De-

puis ces dernières années il était en charge des missions sauvages le long de la ligne, au Nord de St-Laurent.

Le Père Chaumont était né à Ste-Anne des Plaines. Il avait fait ses études à Ste-Thérèse. Il était entré chez les Rév. Pères Oblats après ses études. Il fut d'abord missionnaire au Labrador après son oblation, puis s'en vint dans l'Ouest où il devait passer le reste de sa vie. Il fut successivement au Juniorat de St-Boniface, d'où il s'occupait des missions sauvages et au Sacré-Coeur de Winnipeg. Il s'est dépensé au service des sauvages durant de nombreuses années, partageant leur misère et leur pauvreté. Il est mort après une longue vie de travail dans la vigne du Seigneur.

R. I. P.

* * *

LE JUGE BERNIER

Les Catholiques de la Province ont appris avec une vive satisfaction la nomination de l'Honorable Joseph Bernier, comme juge de Comté de la ville de Winnipeg. M. Bernier est le fils du Sénateur Bernier, figure bien connue dans l'histoire de notre province. M. Bernier est lui-même un personnage bien connu dans l'histoire politique du Manitoba. Il a été Secrétaire Provincial dans le cabinet Roblin et depuis député de St-Boniface à la législature provinciale. La nomination de M. Bernier porte le nombre des juges catholiques à cinq, si nous ne faisons erreur.

Nous avons actuellement le Juge en chef, l'Honorable Juge James Prendergast, dont la renommée a franchi nos frontières. Nous avons MM. les Juges Dysart et Donovan au Banc du Roi. Nous aurons désormais deux juges de Comté: M. Joseph Bernier dont nous venons de parler, à Winnipeg, et M. le Juge Roy, à St-Boniface.

Les nombreux amis de M. Bernier sont heureux de le féliciter de cette nomination. M. le Juge Bernier est immédiatement entré en fonctions.

Calendrier du mois

Tableau des Quarante heures:

- | | |
|--------------------------|-------------------------------|
| 2ème semaine de juillet. | Paroisse de Haywood. |
| 3ème semaine de juillet. | Paroisse de St-Jean-Baptiste. |
| 4ème semaine de juillet. | Paroisse de Thibaultville. |

RETRAITE ECCLESIASTIQUE

La retraite ecclésiastique aura lieu cette année le 17 juillet. Elle sera prêchée par le Rév. Père Laurendeau, S. J.

* * *

CONFIRMATION DANS LE DIOCESE

Son Excellence Mgr Guy, Vicaire Apostolique de Grouard, a fait une tournée de confirmation dans le diocèse. Son Excellence a pu suivre le programme ardu qu'il s'était tracé et malgré la chaleur et la fatigue visiter nos paroisses. Le peu de temps dont Son Excellence pouvait disposer a fait qu'il a dû parfois visiter deux et même trois paroisses le même jour. Plusieurs milliers d'enfants ont reçu la confirmation des mains de Monseigneur Guy. Monseigneur Turquetil, de Passage à St-Boniface, a administré la confirmation aux petits garçons de la Maison-Chapelle.

* * *

CONSECRATION EPISCOPALE DE MGR M. LAJEUNESSE, O. M. I.

S. Exc. Mgr Ovide Charlebois, O. M. I., a sacré son neveu, S. Exc. Mgr Martin Lajeunesse, comme coadjuteur dans le lointain vicariat du Keewatin.

Jeudi matin, dans l'église de l'Assomption, S. Exc. Mgr Ovide Charlebois, O. M. I., vicaire apostolique du Keewatin, a sacré son neveu, S. Exc. Mgr Martin Lajeunesse, O. M. I., comme évêque titulaire de Bonusta, et son coadjuteur dans le lointain vicariat du Keewatin.

Le consécrateur était assisté de S. Exc. Mgr Deschamps, auxiliaire de Montréal, et de S. Exc. Mgr Papineau, évêque de Joliette.

M. l'abbé Pierre Gauthier, nouveau supérieur du collège de l'Assomption, agissait comme prêtre assistant. Les RR. PP. Alexandre Lajeunesse, O. M. I., vice-recteur de l'Université d'Ottawa, et Arthur Lajeunesse, O. M. I., missionnaire en Alberta-Saskatchewan, remplissaient les fonctions de diacre et de sous-diacre.

S. Exc. Mgr Deschamps avait comme diacre et sous-diacre, MM. les abbés Théodule Charrette et G. Marchand. Les diacre et sous diacre de S. Exc. Mgr Papineau étaient les RR. PP. Honoré et Irénée Pigeon, tous deux Oblats.

M. l'abbé Lucien Pineault, curé de Sainte-Cunégonde de Montréal, a prononcé le sermon de circonstance. Parmi les évêques présents on remarquait S. E. le cardinal Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec; Leurs Excellences NN. SS. Langlois, Prud'homme, Hallé, Limoges et Guy. On comptait aussi la présence de S. Exc. Mgr Andréa Cassulo, délégué apostolique au Canada.

Au banquet qui a suivi la cérémonie du matin, il y a eu des allocutions par S. Exc. Mgr Martin Lajeunesse, S. Em. le cardinal Villeneuve, Mgr Charlebois, Mgr Papineau et M. l'abbé Pierre Gauthier.

L'abbé Pineault, dans son sermon, a exposé la nature et l'exercice de la mission du Christ sur la terre, la transmission de sa mission aux apôtres, des apôtres aux évêques et des évêques à d'autres évêques. Il a ensuite fait le tableau de l'oeuvre missionnaire accomplie par les Oblats du Canada depuis 90 ans qu'ils y sont. Il trace les portraits des deux vicaires apostoliques du Keewatin, ajoute quelques mots à l'adresse du cardinal Villeneuve et termine par quelques paroles à l'éloge de la vénérable mère du nouveau pontife qui assistait au sacre, Mme Eusèbe Lajeunesse, mère de Mgr Martin Lajeunesse, âgée de 81 ans.

Mgr Lajeunesse se mettra en route pour son vicariat le 11 juillet prochain. Il est le cinquième évêque ancien du collège de l'Assomption.

Histoire de l'Ouest

LES ARCHIVES DE L'ARCHEVECHE

Extrait d'une lettre du R. P. Taché, Missionnaire Oblat à sa mère

(Suite)

Après avoir quitté le portage La Loche on s'embarque sur la petite rivière dont j'ai parlé plus haut. Cette rivière est appelée par les uns Rivière du Cygne, par d'autres Rivière Claire ou du Pélican, mais elle est plus généralement connue sous le nom de Petite rivière d'Athabaska. Elle est précisément une des sources du fleuve géant du Nord-Ouest et son onde doit grossir la Rivière McKenzie, pour ensuite aller se perdre dans la mer glaciale. C'est ce même cours d'eau qu'a descendu l'année dernière, Sir John Richardson, à la recherche qu'il était du Capt. Franklin. Cette expédition fut sans résultat, comme on devait naturellement s'y attendre. Un autre qui pouvait avoir plus de

succès, vient de faire connaître le résultat de ses efforts, ils n'ont pas été aussi heureux qu'on pouvait l'espérer et dans ce coin-ci on n'a encore aucune nouvelle de l'intrépide, mais peut-être infortuné navigateur.

Un brick, le Plover, sous les ordres du commandeur Moore, parti d'Angleterre au printemps de 1848, fit le tour par le Cap Horn et passa l'hiver dans une baie des côtes de l'Asie. Ces côtes sont habitées par une tribu de sauvages que l'on dit être de la famille des Esquimaux, mais que j'aurais été beaucoup plus porté à prendre pour des Lapons, leur genre de vie étant conforme à celui de ces derniers. Leur langage donne la solution de cette difficulté. Ces sauvages firent le plus gracieux accueil à l'équipage du Plover, et à celui d'une frégate qui l'accompagnait. Ils leur fournirent d'abondantes provisions en viande fraîche, viande de rennes ou caribous apprivoisés, qu'ils élèvent en grand nombre. La reconnaissance fit donner à cette baie le nom de Baie de la Providence. Au printemps dernier ces vaisseaux firent voile vers notre continent. Ils se rendirent jusqu'à environ deux cents milles de la pointe Borrow. Quatre berges furent envoyées jusqu'à cette pointe, explorée en 1837 par le trop malheureux Thomas Simpson. De ce point deux berges retournèrent vers leurs bords; les deux autres, montées par douze hommes, sous les ordres du Lieut. Pullen, se dirigèrent vers l'embouchure du fleuve McKenzie. Elles furent attaquées par les Esquimaux, mais comme ceux-ci n'avaient point d'armes à feu, cette attaque fut sans résultat funeste. Seulement dans la frayeur où les jeta ce manque de courtoisie, nos preux investigateurs laissèrent une de leurs ancrs sur le rivage. Les berges remontèrent ensuite heureusement le fleuve, et les hommes sont actuellement dispersés dans les différents forts de la Compagnie. Quelques-uns se sont rendus jusqu'au grand Lac des Esclaves, c'est-à-dire à la porte de l'endroit où je vous conduis.

Un courrier extraordinaire, qui porte en Angleterre, les dépêches du Lieut. Pullen, m'a permis de recueillir ces détails, que je m'empresse de vous communiquer, malgré le peu d'a-propos qui les fait naître. Ceci n'est pourtant pas tout à fait hors de mon sujet, car le même lieutenant ayant dit qu'il se faisait fort de partir d'Angleterre avec un bâtiment, et de le conduire avec sa cargaison jusque bien avant dans le fleuve, les résultats de cette expédition pourraient occasionner un changement considérable dans le pays que je vous décris. Ce serait aussi la solution d'une partie du problème, qui a été la cause de la formation de l'honorable Compagnie de la Baie d'Hudson, de ce problème qui après avoir coûté des sommes immenses, a exposé à des dangers sans nombre bien des hardis navigateurs. Je veux parler de l'existence encore douteuse d'un passage prati-

cable, par la mer glaciale, entre l'Atlantique et l'Océan Pacifique. Après ces longues digressions, reprenons notre route.

On descend la petite rivière Athabaska jusqu'à sa jonction avec la grande du même nom, c'est-à-dire, environ quatre milles. Je vous ai déjà parlé de cette rivière et de la vallée au milieu de laquelle elle coule. Elle conserve pendant tout son cours, les caractères qui la distinguent, au portage de La Loche.

Seulement, à quelque distance de sa source, ces rochers escarpés apparaissent tout à coup et forment une chute et des cascades qui, à la vérité, enrichissent le coup-d'oeil, mais multiplient les difficultés de la navigation. Dans un des portages, occasionnés par ces rapides, l'imagination, avide de représentations fantastiques, trouve pleinement à se satisfaire. Les murs qui bordent le sentier étroit ressemblent à ceux d'un édifice immense. Des rochers presque unis, en forme de voûte, ne se séparent, à leur partie supérieure que pour former l'orifice proportionné du dôme de ce monument colossal. De distance en distance des débris de corniches régulières semblent dire le genre d'architecture qui a présidé à cette construction. Ca et là d'énormes troncs de colonnes publient hautement que la main implacable du temps, détruit facilement les ouvrages des hommes malgré la solidité apparente qu'ils semblent avoir. Partout des pistes d'ours et autres bêtes fauves, qui ont été flairer à l'embrasure de toutes les corniches, rappellent aux voyageurs l'accomplissement des prophéties, faites contre les cités orgueilleuses de la civilisation ancienne.

Ce qui me frappe le plus, en entrant dans la grande rivière Athabaska, est précisément ce qui m'avait étonné davantage, en remontant la Saskatchewan, je veux parler de son eau bourbeuse, malgré la rapidité du courant. Cette circonstance est indubitablement due à la nature de certaines couches de terres, au milieu desquelles est le lit de la rivière. Ce qui le prouve c'est qu'à mon retour, l'eau ayant baissé beaucoup, je la trouvai sinon limpide, du moins beaucoup moins sale qu'un mois auparavant. La quantité de terre, que traîne avec elle cette eau, se dépose ça et là et forme ainsi un grand nombre d'îlots et de batures, qui, en une multitude d'endroits, obstruent presque complètement son cours, à tel point, que cette rivière, qui est trois fois aussi large que celle de Chambly, est à peine navigable pour des berges. Ceci n'est vrai que dans la saison ordinaire, parce qu'à la crue des eaux elle devient un torrent impétueux, qui déborde sur les rives, partout où celles-ci n'offrent point une digue élevée à son empiètement. La grande rivière Athabaska porte le nom de la Rivière à la Biche parce qu'autrefois surtout de nombreux troupeaux de cerfs se plaisaient auprès de cette rivière. Ce mot de Biche vous surprend peut-être, c'est que dans ce pays-ci, on dé-

signe assez souvent les animaux les plus utiles, par le nom de la femelle. Dites, par exemple, un Cerf et on ne vous comprendra pas., tandis que le mot Biche est entendu de tous. On dit aussi : La Vache, en parlant des troupeaux de Buffles. C'est là ce me semble une locution de nature à faire plaisir aux dames. Je suis même persuadé que si elles étaient chargées de la rédaction d'un dictionnaire, elles voudraient mettre le nom de la femme partout où l'on trouve celui de l'homme.

Les bords de la Rivière à la Biche virent le premier établissement des blancs, dans ce coin reclus du monde. Dans l'automne de 1778, un M. Pond, américain de naissance et membre de la Compagnie du Nord-Ouest, vint inviter ici les Sauvages, à faire avec lui l'échange de leurs pelleteries. Ce premier fort était bâti à environ quarante milles de l'embouchure de la rivière. Franchissons vite cet espace pour aller saluer le Grand Lac, dans lequel elle se décharge.

Mais qu'aperçois-je tout à coup, sont-ce les flots écumants qui viennent expirer plaintifs sur la rive? Ne dirait-on pas à la distance où nous sommes, des bancs de neige ou de glace luttant encore avec les premiers rayons du soleil de juin? Mais nous voici rendus, contemplons à loisir : Voici l'accomplissement de la promesse que je vous ai faite, à notre départ. N'est-ce pas que cette multitude d'oisies blanches sauvages semblent égaler en nombre les grains de sable du rivage. Le nombre en est si grand, que des centaines quittent leurs escadrons, sans paraître les affaiblir et viennent, au-dessus de nos têtes, exécuter leurs joyeuses évolutions. Telle une armée immense, dans les rangs de laquelle se promène la mitraille meurtrière, la multitude des victimes que la mort moissonne, ne l'épuise point, toujours ses rangs se resserrent et de nombreux combattants semblent naître de la poussière, qu'ont foulée leurs glorieux devanciers.

A l'embouchure de la grande rivière Athabaska et dans tous les environs on trouve une quantité prodigieuse de ces gibiers. Tous les ans, au printemps et à l'automne, ils viennent y passer un mois, pour se préparer aux deux grandes émigrations, qu'ils doivent accomplir. Pendant ces deux mois les sauvages vivent presque exclusivement à leurs dépens, sans qu'on puisse remarquer de diminution, sans que la guerre acharnée, qu'on leur fait pousser les décider à désertir des lieux qui, sans aucun doute, leur offrent une nourriture aussi abondante que profitable. Tous les membres de cette grande famille voyageuse ne sont rien moins que gras, mais huit jours leur suffisent, pour prendre un degré d'embonpoint, qui fait de leur chair une nourriture succulente.

Bien des fois, à l'Île à la Crosse, j'ai eu occasion d'admirer combien féconde a été la parole que le Créateur des habi-

tants de l'onde, leur disait : "Croissez et multipliez-vous et remplissez les eaux de la mer". A Athabaska les habitants de l'air prouvent combien ils ont été dociles, eux aussi, aux ordres de leur auteur.. Pourquoi faut-il par un renversement inexprimable, que le roi de la Création soit le seul à ne pas toujours prêter une oreille attentive, à la grande voix du Législateur Suprême..

On entre ensuite dans le Lac Athabaska, appelé aussi le Lac des Monts (Lake of the Hills), parce que ses bords ne sont qu'une suite de rochers énormes. Le Lac Athabaska a je crois près de quatre-vingts lieues de long : sa largeur, quoique considérable, n'est pas proportionnelle à sa longueur. Ce lac nourrit aussi une quantité prodigieuse de poissons, mais en certains endroits seulement. Le fort actuel est situé sur le bord Nord, vers le 58°50 de latitude et le 110° de longitude, à environ neuf milles de l'embouchure de la rivière. Le cours de cette dernière est sensible à travers cette partie du lac ; au delà du fort, elle prend le nom de Rivière aux Esclaves. Nous voici au terme de notre voyage. En attendant la neige, sur laquelle nous devons retourner, délassons-nous de la fatigue inséparable d'une longue route.

J'ai visité deux fois Athabaska : j'aurais beaucoup de choses à vous dire sur les sauvages de ce poste, et je vous promets à cet égard un long article, pour vos étrennes de l'année prochaine. J'aime Athabaska, non pas certes, à cause des agréments qu'offre la nature du pays ; ils sont peut-être encore moindres qu'ici, mais parce qu'en cet endroit, peut-être plus que partout ailleurs, j'ai goûté les saintes consolations attachées à l'auguste ministère qui m'est confié. Une autre raison de cette prédilection, c'est l'hospitalité, si pleine de bonté, que j'ai reçue de l'excellent bourgeois de ce poste. C'est pour le missionnaire un bien doux soulagement à ses fatigues que l'accueil gracieux qui lui est fait partout. A Athabaska j'ai reçu des témoignages d'une amitié, dont je ne perdrai certainement jamais le souvenir. Je pense vous avoir déjà fait part de ces réflexions. A mon dernier voyage j'avais d'abord décidé de retourner aux premières glaces, époque la plus favorable aux voyages à pied ; mais les pressantes sollicitations de mon hôte, jointes à la perspective du bien que la présence d'un prêtre pouvait produire dans le fort, me décida à attendre le départ du courrier d'hiver, qui a ordinairement lieu le 2 janvier. Cette époque approchant, je fis les préparatifs de mon voyage. J'avoue (pardonnez-moi cette faiblesse) que je ne voyais pas sans inquiétude, le moment où j'allais entreprendre un voyage d'environ 120 lieues, sans presque autre support que mes jambes, sans autre abri que le firmament, dans un pays où le thermomètre de Fahrenheit descend quelquefois jusqu'à 50 degrés. Ce

qui m'inquiétait le plus c'est que l'hiver précédent j'avais souffert beaucoup du mal de jambes, en me rendant au Lac Caribou. Dans l'appréhension de ne pouvoir peut-être pas suivre les porteurs de l'express, obligés de faire diligence, je louai un sauvage avec lequel je me proposais de rester en arrière, si ma faiblesse l'exigeait, mais je ne fus point dans cette humiliante nécessité. J'avais six chiens, tous excessivement petits, trois sur un traîneau avec la plus grande partie de nos provisions et les leurs, et les trois autres sur une carriole, où se trouvaient les autres objets nécessaires à notre voyage, et sur laquelle je devais monter de temps en temps, pour satisfaire ma lâcheté et mon amour du repos. Le 2 janvier, de grand matin, nous terminâmes les préparatifs de notre départ, ce qui donna le temps à l'aurore de poindre. Il faisait un temps magnifique. Je fis mes adieux aux gens du fort et à un bon nombre de sauvages, réunis pour la circonstance. Il serait inutile de vous dire que ces adieux m'affectèrent. Je voyais des larmes dans les yeux de ceux que je quittais et je n'ai jamais été indifférent à une marque d'attachement. Tout à coup l'horizon se rembrunit, un vent violent souleva une poudrière qui nous déroba la vue du ciel et de la terre. J'allai alors offrir mes remerciements et mes souhaits à celui qui y avait tant de droit. Me voyant partir, malgré ce trouble de la nature, il me dit d'un ton vivement affecté: "Voilà de la misère de prêtre". Je me mis ensuite en route, le cœur gros et un peu préoccupé de cette misère que tout semblait m'annoncer. Mais je me trompais, en écoutant trop cette crainte puérile, si comme on venait de me le dire, il y avait une misère particulière pour le prêtre, j'eus bientôt occasion de reconnaître qu'il y a aussi une Providence spéciale, en sa faveur. Je fis presque tout le trajet étonné moi-même d'être si peu fatigué; une couple de fois pourtant j'éprouvai plus que la lassitude, mais les courts instants, que je pouvais passer dans ma carriole, suffisaient pour me délasser. Il fit tout le temps de notre voyage un froid excessif, mais heureusement que je ne l'appris qu'après mon arrivée, lorsque mes confrères me donnèrent l'état du thermomètre. J'en avais si peu soupçonné l'intensité que tous les jours je me félicitais de la douceur de la température eu égard toutefois à la saison et aux lieux. J'ai conclu de là que la graduation de mon thermomètre naturel n'est pas exacte. Mon sauvage s'y entendait mieux que moi, car tous les jours il nous répétait que l'hiver était excessivement rigoureux.

Je ne vous dirai rien, sur la nature de ces sauvages, sur la manière de camper et tout ce qui a y rapport, je vous en ai déjà écrit assez long à cet égard. Qu'il me suffise, bonne mère, de vous dire, pour votre consolation, que ces voyages ne sont pas aussi pénibles, que votre tendresse pour moi peut vous le faire craindre. Il en est de cela comme de toutes les autres mi-

sères, je veux dire de celles du corps; la perspective en est beaucoup plus sombre que la réalité et on est tout surpris de ne point souffrir ou de souffrir peu dans une position, dont la seule pensée a d'abord effrayé. L'imagination est une puissante lunette, dont, dans le Nord surtout, on apprend à apprécier exactement la force. Je fus quinze jours en route et le 16 au soir je foulais le seuil de notre chaumière, au moment où mes chers confrères s'apitoyaient sur la mauvaise nuit que le P. Taché allait passer, par le froid intense qu'il faisait. L'affection que je leur porte à tous deux, me les fit revoir avec le plus vif sentiment de plaisir; j'avais souffert d'être près de cinq mois absent de notre pauvre chez-nous.

Une réflexion avant de terminer: j'ai appris avec surprise que le R. P. Allard avait trouvé à propos de faire publier encore une de mes lettres. Je vous ai déjà exprimé la répugnance que j'éprouve à me voir affiché sur les journaux. En voici la raison: M. le public a trop d'esprit, il en a même à vendre; malheureusement je suis loin des centres où il débite cette précieuse marchandise et la petite provision que j'en avais faite est complètement épuisée, en sorte que je n'aime point à inviter la foule à assister aux funérailles de mon intelligence, dont mes lettres ne sont que l'oraison funèbre. Néanmoins, bonne mère, ne vous affligez pas de la peine que j'aurai pu en ressentir, mon amour-propre a perdu de son ancienne susceptibilité; mon but unique en vous écrivant, est de vous procurer quelque satisfaction à vous et au petit cercle de parents et d'amis qui veulent bien s'intéresser à moi. Si je réussis dans ce dessein je serai satisfait, sans m'inquiéter si l'on rit de moi, et si le public trouvait qu'on l'ennuie par mes longues narrations, je lui dirais: vous avez raison; aussi n'ai-je jamais eu la témérité d'écrire pour vous.

C'est assez, n'est-ce pas? Adieu, bonne et tendre mère, ne vous inquiétez pas sur mon compte, je suis heureux et satisfait de ma position. Priez beaucoup pour votre fils et pour ceux qui sont confiés à ses soins. Si quelquefois vous trouvez longs les jours de mon absence, veuillez bien vous souvenir que Celui qui nous a séparés a le pouvoir de nous réunir quand bon lui semblera, et que nous serions soupables par nos murmures de nous opposer aux desseins de sa sainte volonté.

Adieu.

Votre fils,

Alex. TACHE. Ptre.

M. O. M. I.

Les hommes, n'ayant pu guérir la mort, la misère, l'ignorance, ils se sont avisés pour se rendre heureux de n'y point penser.

Pascal.